



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr

Le 4 Juin 2019

Aux précédentes réunions du CSE où nous avons demandé la régularisation des primes des intérimaires (nuit, entringlage...) , la direction a reconnue l'erreur et accepté de rectifier. Nous invitons tous les intérimaires à être vigilants sur leurs primes qui doivent être payées (sauf prime de panier) lorsqu'ils sont en congés ou en maladie indemnisés.

Pour l'arrivée des grosses chaleurs, nous avons demandé la mise en place de thermomètres et indicateurs d'humidité dans chaque atelier, la direction les refuse. Ce serait pourtant le seul moyen de contrôle pour tous les salariés exposés à des hautes températures. La direction reste sur des anciennes procédures en ce qui concerne la demi-heure de chaleur.

Plusieurs entringleurs du 710 ou du 750 ont été mutés à l'atelier 790 (extrusion soufflage), si pour eux cela représente une évolution tant au niveau travail, salaire et coefficient c'est un plus. Par contre il est inadmissible que sur les postes qui restent à l'entringlage ce ne soient que des salariés en intérim. **Nous avons demandé que ces salariés soient embauchés.** La direction dit qu'elle étudierait d'éventuelles embauches en fin d'année, mais elle laisse clairement entendre que les postes d'entringleurs diminueront sur l'usine à l'avenir. Les productions clim 5 et 6 de l'entringlage vont partir en Pologne.

Et en même temps dans ces 2 ateliers les cadences à l'entringlage augmentent. La logique patronale impose que le travail soit fait de plus en plus vite et cela pour faire plus de profit. Il n'y a aucune raison d'accepter ces hausses de cadences. S'il y a tant de travail, qu'il soit réparti entre tous les entringleurs tout le long de l'année. Cela permettrait de souffler et d'embaucher dans ces secteurs.

Il est envisagé d'installer dans les mois qui viennent des ordinateurs dans tous les ateliers. Les salariés pourront consulter leurs congés et faire leur demande directement. La validation se fera par la maîtrise qui en informera le salarié. Nous avons demandé à ce que les salariés soient formés et accompagnés et surtout informés suffisamment à l'avance de l'acceptation de leurs congés.

Atelier 790 (Extrusion, Soufflage) : les responsables sont B.Jacquemin et J.Richard. Il y a déjà 27 salariés dont 9 intérimaires. L'atelier tourne en 3X8 et une étude est en cours pour tourner les week-ends. A la fin du mois de septembre toutes les presses seront arrivées. Une cafétéria sera mise en place cet été et tous les salariés seront équipés de bouchons d'oreilles car l'atelier est bruyant.

Préparation : Il est prévu des travaux de maintenance cet été. En ce qui concerne l'augmentation des primes dans cet atelier et sur les nombreux points posés par les salariés la direction refuse catégoriquement. Pour les salariés du Labo, elle leur refuse aussi la prime de noir. Elle étudiera juste la demande d'évolution de la prime de noir selon l'ancienneté comme cela est appliqué à l'entringlage.

Comme dans le reste de l'usine ce ne sera que collectivement, par la lutte que nous pourrons exiger l'augmentation de notre pouvoir d'achat.

Une médecin vient d'être recrutée, elle remplacera le Docteur Dubois lorsqu'il partira en retraite.

Je me syndique à la CGT !

Nom.....Prénom.....Collège.....

Adresse :Atelier ou Service.....

A remettre à un délégué ou dans la boîte aux lettres

Tel CGT : 02 38 87 57 54 ou directement le 57 54